



Communication

Case postale, CH-8022 Zurich
Téléphone +41 44 631 31 11
communications@snb.ch

Zurich, le 19 mai 2014

Reconduction de l'accord sur l'or entre la BNS et d'autres banques centrales

La Banque nationale suisse (BNS), la Banque centrale européenne (BCE), les banques centrales nationales de la zone euro (Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Irlande, Italie, Lettonie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Portugal, Slovaquie, Slovénie) et la Banque de Suède annoncent ce jour leur quatrième accord sur l'or.

Afin de présenter leurs intentions concernant leur encaisse-or, les parties concernées font la déclaration suivante:

- L'or reste un élément important dans les réserves monétaires à l'échelle mondiale.
- Les parties concernées continueront de coordonner leurs transactions sur or, afin de prévenir les turbulences sur les marchés.
- Les parties concernées ne nourrissent, à l'heure actuelle, aucun projet de vendre de l'or en quantité significative.

L'accord prendra effet le 27 septembre 2014 à la fin de l'accord actuel et sera réexaminé dans cinq ans. Le premier accord sur l'or a été conclu en 1999 afin de coordonner les ventes d'or envisagées par plusieurs banques centrales. Il a été reconduit en 2004 et en 2009.

